

Balade urbaine
de proximité

PREFECTURE / VERDUN

Mardi 3 octobre 2017

17 T°C



2.3 kms

Organisateur :

Mairie de Proximité Centre

Tél : 05 46 51 53 03

Mél : kevin.gaillard@ville-laroche.fr



Parcours

BU PréVer

3 octobre 2017 - Départ devant la Cathédrale - 2kms30

Légende



Participants :

Béroze Sabatier,
Philippe Peccolo, Jean-
François Dinhut,
Martine Dinhut, Jean-
Pierre Guelain, Claude
Bonne, Monique
Bonne, Colette
Martinaud, Thierry
Demier, Maxime
Renaudin

Patricia Friou, Pierre
Malbosc, Jean-Marc
Soubeste, Anna-Maria
Spano, Pascal Laffargue,
Philippe Ribouleau,
André Guyot, Olivier
Golinvaux, Sylvie Rivier,
Sébastien Codet, Jean-
Baptiste Brunet, Jamilla
Essafi, Kevin Gaillard,
Sylvie Le Govic

Points relevés

Localisation	Demandes	Précisions	Préconisations in situ Préconisations après analyse
Place de Verdun	Aménagement	Que va devenir la Place de Verdun dans quelques années ?	Voir dossier thématique ci-après.
Rue du Minage	Eclairage public	Mobilier ancien qui vieillit mal, qu'a prévu la Mairie pour les remplacer ?	Cette rue est éclairée par des dispositifs au sol compte tenu du fait que l'implantation de luminaire en façade est interdite à cet endroit. Le remplacement des installations est en cours et devrait être terminé début 2018 (matériel spécifique à commander).
Rue du Minage	Commerce	Une oriflamme est présente sur la rue, ce qui gêne le passage des piétons et la vue	Effectivement, ces dispositifs sont interdits en secteur sauvegardé. Une rencontre a été programmée avec le commerçant pour qu'il puisse se signaler correctement en respectant la réglementation.
Rue des Bonnes Femmes	Déchets	Les poubelles sont déposées en dehors de toute réglementation : pas triées et trop tôt	Il s'agit d'un problème de civisme. L'heure de dépôt minimal des déchets est de 18h30. Les contrevenants s'exposent à une demande. La Ville n'intervient que sur les dépôts sauvages, l'enlèvement des déchets est géré par la CDA. Pour les encombrants, la CDA a mis en place un service de retrait à domicile.
Rue des Bonnes Femmes	Propreté urbaine	Les herbes sont très hautes le long du mur du magasin	L'entretien doit être réalisé par le propriétaire privé sur 1m40 de largeur : voir arrêté trottoir.
Place du Marché	Aménagement	Que va devenir le marché central ?	La rénovation du marché central est prévue et budgétée au PPI. Néanmoins, compte tenu des nombreuses contraintes (secteur sauvegardé, relogement des commerçants), il est difficile d'avancer une date de réalisation dès maintenant.
Rue de la Noue – Rue Saint Côme	Voirie	Demande de passage piéton devant le service des Affaires culturelles	La réalisation est possible, il faudra modifier le trottoir. Cette intervention sera programmée début 2018.
Rue de la Noue	Voirie	Vitesse excessive	Un comptage a été réalisé par la Ville. Celui-ci démontre qu'en dehors de cas exceptionnels, la vitesse est globalement respectée (24km/h de moyenne). Comptage transmis au comité de quartier.
Rue de la Noue	Sécurité	Des câbles électriques et télécom dépassent dangereusement sur la rue	Ces câbles ne sont pas installés ou utilisés par la Ville. L'éclairage public est néanmoins intervenu pour sécuriser au maximum le site. L'opérateur a été contacté pour intervenir sur le reste.
Rue de la Noue	Voirie	Trou dans la chaussée en haut de la rue	Le service Voirie va intervenir prochainement.
Rue des deux moulins – Rue Chemin des Remparts	Voirie	Manque de visibilité à la sortie du parking Saint-Jean d'Acre	La Ville va voir pour installer un panneau miroir permettant d'améliorer la visibilité pour les voitures sortant des habitations ou du parking.

<i>Rue Chef de Ville</i>	Propreté urbaine	Demande de suppression du panneau « décharge interdite »	Ce panneau n'est plus utile, il va être supprimé dès le lendemain.
<i>Rue Chemin des remparts</i>	Affaires immobilières	Nuisances sonores répétées des restaurants La Trinquette et L'Endroit	Ces établissements sont effectivement sous contrat d'amodiation avec la Ville, compte tenu qu'ils occupent le domaine public communal. Contractuellement, des limites existent dans ces contrats afin de préserver la tranquillité du voisinage tout en garantissant les activités de ces deux sites. Les Affaires immobilières de la Ville, ainsi que la Police municipale, interviennent régulièrement sur place pour vérifier les conditions de mise à disposition. Enfin, un projet de gestion « apaisée » du Parc de la Pergola devra être mis en place courant 2018 pour permettre à chaque acteur d'échanger et d'offrir des solutions.
<i>Rue Chemin des Remparts</i>	Espaces verts	Nombreuses branches d'arbres qui tombent	Dès lors qu'il existe un risque pour les biens ou les personnes, la Ville interviendra sur demande pour élaguer les arbres en tant que de besoin.
<i>Rue Réaumur</i>	Propreté urbaine	Les containers enterrés sont très régulièrement le lieu de dépôts sauvages. Le panneau de la CDA expliquant qu'il ne faut pas jeter les encombrants sur site n'est pas explicite et peut induire en erreur.	C'est un sujet que l'on retrouve sur tous les containers enterrés quel que soit leur emplacement. Pour le panneau, il s'agit d'une communication organisée par la CDA. La mairie de proximité va faire remonter cette information.
<i>Rue Chef de Ville</i>	Propreté urbaine	Beaucoup de personnes urinent dans cette rue.	La Ville songe à expérimenter une peinture hydrophobe qui fonctionne dans d'autres pays. Cela pourra être dissuasif pour les contrevenants. Sinon, la Propreté urbaine passe régulièrement dans les rues de l'hypercentre pour nettoyer. Les commerçants sont invités à entretenir devant leurs enseignes.
<i>Rue Chef de Ville</i>	CTM	Prévoir un déploiement des illuminations de Noël plus loin dans la rue, les commerces du centre de la rue n'étant pas concernés.	Le déploiement des illuminations est contraint : il doit suivre les cheminements électriques existants. Néanmoins, suite à la balade urbaine, le service CTM va être informé de cette demande pour étudier la faisabilité.
<i>Rue sur les murs</i>	Stationnement	Pendant les Francofolies, les riverains de la rue se plaignent de l'impossibilité de se stationner à proximité (Plan Vigipirate) et du fait que les organisateurs déploient trop tôt les roseaux le long de la rue.	La Ville va étudier la possibilité de systématiser l'accès aux parkings publics du centre-ville pour les riverains gênés par le périmètre d'accès restreint pendant les Francofolies. Pour les roseaux, une demande a été faite aux organisateurs qui ont retardé l'installation des roseaux en 2017.

Devenir de la Place de Verdun

Cette question a déjà été posée à l'occasion de la balade urbaine 2016. Dans le cadre de la stratégie d'attractivité du centre-ville, cet espace est repéré comme devant faire l'objet d'une attention particulière.

Il s'agit néanmoins d'un projet à moyen terme compte tenu des investissements à réaliser.

Les doléances exprimées lors de la précédente balade urbaine, notamment en ce qui concerne la végétalisation de la Place dans le futur, ont été entendues.

Une réflexion globale sera menée par la Municipalité pour conforter la place du vélo, refondre les circulations et améliorer la transition avec les Parcs.

Même si le nouveau réseau de bus a permis le déplacement de certaines lignes (notamment avenue des Cordeliers), la gare ferroviaire principale de Verdun n'a pas vocation à disparaître.

Mairie de Proximité Secteur Centre

Ces balades urbaines ont été organisées par la nouvelle mairie de proximité du secteur Centre (33 000 habitants et neuf quartiers). La Municipalité a souhaité mettre en place ce nouveau service de proximité dont les principales missions sont de développer et d'animer des projets sur le territoire mais aussi de prendre en compte les demandes quotidiennes des habitants pour une plus grande réactivité.

Pour information, nos locaux sont situés 18 place Saint Michel et vous pouvez nous contacter au 05 46 51 53 03.